

Vert & Bleu

Le magazine de
la Communauté
de Communes
du Bassin
de Marennes

N°55

Avril
Mai
Juin
2018



Convention Territoriale Globale Vers un meilleur accompagnement des familles

Faciliter le quotidien de ceux qui vivent et travaillent sur le territoire



La Communauté de Communes du Bassin de Marennes vient d'établir un tout nouveau partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente-Maritime afin de favoriser l'accès aux droits, de faciliter vos démarches et de vous accompagner au mieux dans

votre vie de parents, que ce soit pour trouver un système d'accueil pour vos enfants ou réaliser vos formalités administratives.

Dans le même état d'esprit, nous avons décidé d'accueillir une permanence de l'Espace Info Énergie au siège de la CdC, pour vous conseiller lorsque vous souhaitez faire des travaux d'économies d'énergie sans trop savoir comment vous y prendre.

Enfin, pour ceux qui ont l'opportunité de développer une activité économique, nous sommes également présents. Avec notre service Développement économique, spécialement dédié aux entrepreneurs ou futurs entrepreneurs, nous vous accueillons et vous orientons vers les bons interlocuteurs pour que votre projet réussisse.

En vous accompagnant ainsi au quotidien, nous souhaitons faire du Bassin de Marennes un territoire facile à vivre.

Le Président
Mickaël Vallet

Amities républicaines
Mickaël Vallet

Communauté de Communes du Bassin de Marennes
10 rue du Maréchal Foch - BP 50 028 - 17 320 Marennes
Tél. 05 46 85 98 41 - Fax. 05 46 85 54 41
Email : contact@bassin-de-marennes.com
Horaires au siège : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
www.bassin-de-marennes.com
Directeur de la publication : Jean-François Lagarde
Coordination et rédaction : Olivier Thimonier
Comité de rédaction : Mickaël Vallet, Alain Bompard, Christian Guignet, Jacqueline Johannel, Alain Latreuille, Joël Papineau, Catherine Bergeon.
Conception maquette : RC2C
Impression : Imprimerie Mingot
Crédits photographiques : CDC sauf mentions
N°ISSN 1624-477X dépôt légal décembre 2007 - Tirage 8 500 exemplaires



DR

sommaire

p 3 ici et maintenant

- Le moulin des Loges rouvre ses portes
- Vauban à Brouage

p 4 agir avec l'Agenda 21

- Un broyeur pour les Communes
- Compostage aux Pastels
- « L'Espace Info Énergie m'a aidé à me lancer »
- Les collectivités veulent réduire leurs consommations d'énergie

p 6 à voir, à savoir

- Ordures ménagères : votre facture change
- Une application contre les moustiques
- Vers un meilleur accompagnement des familles

p 8 protéger l'environnement

- Concilier préservation et développement
- Une entente autour du projet de Parc Naturel Régional
- Marais de Brouage : site expérimental

p 10 développer l'activité

- Le service « Dévéco » conseille et oriente les entreprises
- Parcelles à acquérir en zones d'activités
- Tout savoir sur la création et la reprise d'entreprises

p 12 agenda



Suivez toute l'actualité de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes sur www.facebook.com/cdc.bassin-demarennes



www.twitter.com/CdC_marennes

Le Moulin des Loges rouvre ses portes

L'unique moulin à marée de la région, situé dans les marais de Saint-Just-Luzac, rouvrira ses portes le samedi 28 avril. Venez (re)découvrir ce site insolite.



DR

Le moulin sera ouvert tous les week-ends et jours fériés de 14h30 à 18h (en visite libre). Une visite commentée sera proposée à 15h. Les démonstrations de meunerie commenceront quant à elles en juillet, le temps de réhabiliter le mécanisme du moulin.

Fête du Pain : 19 et 20 mai

En partenariat avec le Moulin de la Plataine et le Fournil d'Étienne (boulangerie à Bourcefranc-Le Chapus) : visites guidées avec vente de pain sur place à 15h, 16h et 17h (sans réservation).

Fête de la Nature : 26 et 27 mai

Sur le thème « Voir l'invisible », en partenariat avec la Réserve Naturelle de Moëze-Oléron. Venez passer un instant magique avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) : visite guidée du moulin et atelier créatif pour découvrir la diversité des espèces des marais et du bord de mer à 15h, 16h et 17h. Sur réservation auprès de l'Office de Tourisme de Marennes ou achat des billets sur www.ile-oleron-marennes.com

Journée du Patrimoine de Pays et des moulins : 16 et 17 juin

Sur le thème « L'Homme et l'Animal », en partenariat avec la Cité de l'Huitre.

- 10h30 : RDV à la Cité de l'Huitre à vélo (possibilité d'en louer sur place selon disponibilités, retour impérativement à 16h).
- 11h : Départ pour une promenade commentée.
- 13h : Découverte du Moulin des Loges.

Tarifs : 8€ par adulte, 5,50€ par enfant (à partir de 6 ans).

Prévoir votre pique-nique. Réservation à l'Office de Tourisme ou achat des billets sur www.ile-oleron-marennes.com

- À 15h, 16h et 17h : visites guidées « Du grain à la farine » (tarif réduit).



Offices de Tourisme
du Bassin de Marennes
www.ile-oleron-marennes.com

Vauban à Brouage

Monsieur Sébastien Le Prestre, marquis de Vauban, vient inspecter sa citadelle. Il se dit que l'ingénieur n'est pas des plus commodes. L'association « Brouage en costume » a mobilisé toutes ses troupes pour que la visite se passe le mieux possible, mais on n'est pas à l'abri de mauvaises surprises...



DR

Au programme :

1h30 de découverte de la place forte avec Vauban en personne ! Une dizaine de figurants, représentant les habitants de la cité, accueillent le célèbre architecte. Cette visite, teintée d'humour, permettra de connaître les secrets de cet ouvrage emblématique du Bassin de Marennes.

Rendez-vous à 15h à l'Office de Tourisme de Brouage, près de l'église :

- dimanche 29 avril,
- dimanche 6 mai,
- dimanche 13 mai,
- dimanche 20 mai.

Tarifs : 7,50 € par adulte et 3,50 € par enfant (de 8 à 18 ans).

Réservation dans tous les Offices de Tourisme, au 05 46 85 19 16 ou sur : www.ile-oleron-marennes.com

Un broyeur pour les Communes



Formation des agents à l'utilisation du broyeur.

La Régie des déchets met gratuitement à la disposition des services techniques du territoire, un broyeur professionnel pour leurs déchets verts de petits et moyens calibres.

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, la Régie des déchets propose aux Communes de mettre à leur disposition un broyeur de végétaux, une solution moins coûteuse que l'achat ou la location d'un tel appareil par chacune d'elles. Il va leur permettre de réduire leurs apports en déchèterie et donc de faire des économies, puis de valoriser le produit obtenu sous forme de paillage ou de compost et ainsi d'agir pour l'environnement.

Les sept Communes profitent de cette mutualisation à l'échelle de la CdC, qui prend en charge - sur le budget de la Régie - le coût du broyeur

(16 300 € HT) et de sa maintenance (250 € HT/an). 18 agents municipaux ont été formés à sa manipulation. Le broyeur permet de traiter les branches jusqu'à 15 cm de diamètre issues de l'élagage des arbres.

Les personnels municipaux ont également bénéficié le 6 mars dernier d'une formation animée par la FREDON Poitou-Charentes, sur l'utilisation du broyat de branche. Employé en paillage, c'est une très bonne alternative aux produits phytosanitaires dont l'utilisation dans les espaces verts communaux est interdite depuis le 1^{er} janvier 2017.

Compostage aux Pastels

La Maison d'Accueil Spécialisée les Pastels, à Saint-Just-Luzac, s'est définitivement mise au compostage. Elle pense ainsi pouvoir éliminer 3,6 tonnes de déchets par an.

Après une période test de six mois réussie, l'établissement pour adultes polyhandicapés a décidé de poursuivre la démarche. Appuyé par l'association « Compost'âge » et la Régie des déchets, qui a financé les deux composteurs de 800 litres chacun, l'établissement va pouvoir valoriser les restes des 21 800 repas servis chaque année aux 40 résidents et autres demi-pensionnaires.

Le compostage continue ainsi à se développer dans les établissements du territoire, comme cela est déjà le cas à la maison



Une partie de l'équipe mobilisée pour le compostage.

de retraite Le Louvois à Bourcefranc-Le Chapus, gérée tout comme les Pastels par l'Association pour le Travail, l'Accueil, et les Soins des personnes Handicapées et âgées (ATASH).



Régie des déchets du Bassin de Marennes
10, rue du Maréchal Foch
17320 Marennes
contact@bassin-de-marennes.com

0 805 707 887 Service & appel gratuits

Commandez votre composteur



La Régie des déchets du Bassin de Marennes vous propose des composteurs au prix de 15 € seulement pour vous aider à réduire vos déchets et donc votre facture de collecte des ordures ménagères.

Pour obtenir un composteur, il faut d'abord vous inscrire au 0 805 707 887 (numéro vert) ou envoyez vos coordonnées (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone) à compostage@bassin-de-marennes.com

Voici les prochaines dates de distribution :

- mardi 15 mai à 18h,
- lundi 11 juin à 18h,
- mardi 17 juillet à 18h.

Une information d'environ 30 minutes sur la pratique du compostage précède la remise du matériel.

Récupérez du broyat

Les déchets verts apportés en déchèterie sont régulièrement broyés. Une grande partie est évacuée, tandis qu'une autre partie est mise gratuitement à votre disposition à la déchèterie du Bournet à Saint-Just-Luzac.

Le broyat permet en effet d'alimenter votre composteur en matières sèches pour favoriser le processus de décomposition de vos déchets organiques et obtenir un bon compost.

« L'Espace Info Énergie m'a aidé à me lancer »

Sophie Gaudin, habitante à Marennes, a sollicité les conseils de l'Espace Info Énergie pour ses travaux d'économie d'énergie. Grâce notamment à l'isolation de sa toiture, elle a d'ores et déjà sensiblement réduit sa consommation de gaz.

Ayant le projet de refaire la toiture défectueuse de sa maison, Sophie voulait en profiter pour réaliser des travaux d'isolation mais ne savait pas trop comment s'y prendre.

Bilan énergétique

Valentine Bizet, conseillère énergie, l'a donc accompagnée. « Elle a réalisé dans un premier temps un bilan énergétique de ma maison, à partir des documents et informations que j'ai pu lui fournir » : plans, composition des murs, dimensions des pièces et des ouvertures, factures de chauffage, photos... « Elle a ainsi pu déterminer la répartition des déperditions d'énergie et préconiser différentes interventions possibles ».

Isolation de la toiture

Installation d'une VMC hygroréglable, isolation des rampants et des murs, mise en place d'une pompe à chaleur... sont autant de solutions qui ont été expliquées à Sophie. Celle-ci a opté pour une isolation thermique de la toiture par l'extérieur de type Sarking. « Valentine m'a également aidé à comprendre les devis des entreprises qui sont souvent techniques et pas toujours lisibles ».



Isolation de type Sarking.

Nicolas Moreau

Les bons conseils

Valentine a également vérifié que les matériaux utilisés permettaient bien à Sophie de bénéficier des aides en la matière. Sur les 3 000 € investis dans l'isolant, elle bénéficiera ainsi de 900 € en crédit d'impôt. « Plus largement, Valentine m'a conseillé sur les comportements à privilégier, telles que la régulation et la programmation des températures de chauffage ».

« Tous ces conseils m'ont permis de me lancer et au final de réduire sensiblement ma consommation de gaz ».



Sophie Gaudin est satisfaite de l'accompagnement apporté par Valentine Bizet.

DR

Les permanences de l'Espace Info Énergie

Au siège de la CdC
Sur rendez-vous de 14h30 à 17h30 :

- le mercredi 18 avril,
- les mercredis 2, 16 et 30 mai,
- le mercredi 13 juin,
- le mercredi 4 juillet.



Espace Info Énergie
Valentine Bizet
Tél. 05 46 22 19 36
v.bizet@agglo-royan.fr



Les collectivités veulent réduire leurs consommations d'énergie

La CdC et les sept Communes du Bassin de Marennes ont décidé de se faire accompagnées par un technicien spécialisé, mutualisé avec les collectivités de l'Île d'Oléron, pour réduire leurs dépenses en énergie.

Le Conseil en énergie partagé (CEP) – c'est son nom – est un service financé en grande partie par l'ADEME. Il permet aux petites et moyennes collectivités n'ayant pas les ressources internes suffisantes, de partager les compétences thermiques et énergétiques d'un spécialiste.

Bilans énergétiques

La première mission de celui-ci sera d'effectuer un inventaire du patrimoine des collectivités (bâtiments, éclairage public, véhicules) et de collecter l'ensemble des données nécessaires à la réalisation d'un bilan énergétique sur les trois dernières années : visite de sites, relevés de consommations, analyse des données de facturation.

À partir de là, il pourra identifier les marges d'économies réalisables et les actions à mettre en œuvre pour y arriver.

Pour des politiques énergétiques maîtrisées

À charge ensuite aux collectivités de mettre en œuvre ses recommandations. Le conseiller sera là pour sensibiliser les équipes communales et les élus aux usages de leur patrimoine. Il les accompagnera sur l'ensemble de leurs projets : mise en œuvre d'un plan d'action pluriannuel, développement des énergies renouvelables, assistance à la préparation des cahiers des charges pour leurs travaux par exemple.

Le coût de ce service – en moyenne 1 €/hab/an – pourrait rapidement être compensé par les économies qu'il permettra de réaliser, puisque celles-ci vont jusqu'à 3 €/hab/an en moyenne.



Ordures ménagères : votre facture change

La présentation de votre facture de collecte des déchets ménagers change. Plus claire, elle vous permet de payer par TIP.



Désormais, votre facture vous permet de régler par Titre Interbancaire de Paiement (TIP). Il vous suffit pour cela de renvoyer ce-dernier signé, accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

Paiement par Internet

Vous pouvez également payer par Internet, moyen sûr, facile et rapide, disponible 7j/7 et 24h/24. Pour cela, munissez-vous de votre facture sur laquelle figurent tous les renseignements nécessaires, connectez-vous à l'adresse internet indiquée, saisissez les informations demandées, vérifiez et validez. Vous serez alors redirigé vers la page de paiement sécurisé où vous pourrez saisir les coordonnées de votre carte bancaire. Vous recevez dans votre messagerie électronique la confirmation de votre paiement.



Régie des déchets du Bassin de Marennes
10, rue du Maréchal Foch
17320 Marennes
contact@bassin-de-marennes.com

0 805 707 887 Service & appel gratuits

Une application contre les moustiques

Chargé de lutter contre la prolifération des moustiques, l'Établissement Interdépartemental pour la Démoustication (EID) du Littoral Atlantique a développé l'application iMoustique®, qui permet à chacun de signaler la présence de moustiques.

Le signalement peut également se faire via le formulaire contact du site internet www.eidatlantique.eu. L'EID Atlantique invite également les usagers à supprimer les « gîtes larvaires » pour éviter la reproduction de ces insectes.



EID Atlantique
1, rue Toufaire, 17300 Rochefort
Tél. 05 46 88 12 34
www.eidatlantique.eu



Nouveau chauffage à la salle omnisports

La CdC a installé une chaudière à gaz à condensation, équipée d'un système de programmation et de régulation couplé à un thermostat d'ambiance. Cette installation, qui a coûté 18 650 € HT, permet une optimisation du chauffage, avec une baisse de 2 degrés pendant la nuit. La salle omnisport est un bâtiment communautaire utilisé par le collège de Marennes en journée et plusieurs associations sportives en soirées.



Début des travaux du Local Jeunes de Marennes

Les travaux ont débuté fin mars et dureront 7 mois. Les équipements de chantiers ont été installés sur le parking, réduisant le nombre de places de stationnement devant le bar associatif « La Bigaille ».

Vers un meilleur accompagnement des familles

La CdC vient de signer avec la CAF une Convention Territoriale Globale qui va permettre une meilleure coordination de la politique sociale en faveur des familles, avec notamment comme objectifs de renforcer l'accès aux droits et aux services, et de favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes.



DR Éveil musical organisé par le Relais petite enfance de la CdC.

Le Bassin de Marennes en chiffres

7 Communes

15 344 habitants

2 535 familles allocataires

(6 089 personnes couvertes, soit 40 % de la population)

53 % des allocataires sont des couples avec enfants

15 % sont des familles monoparentales

23 % sont des bénéficiaires de minima sociaux

Un taux de chômage élevé **15,5 %**

Des logements anciens

70 % sont occupés par des propriétaires

La CdC du Bassin de Marennes est la deuxième collectivité - après la CdC des Vals de Saintonge (Saint-Jean-d'Angély) - à signer une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Charente-Maritime.

Au service des familles

Cette convention vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants, dans les domaines de la petite enfance, de la jeunesse, du soutien à la parentalité, du logement et du cadre de vie, de l'autonomie, de l'insertion sociale, du retour à l'emploi, des loisirs et des vacances.

Elle se traduit concrètement par la mise en œuvre d'un plan d'action pluriannuel élaboré en partenariat avec les différents acteurs sociaux du territoire : élus locaux, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Éducation nationale, Conseil départemental, MSA, CPAM, Mission Locale, Comité de Bassin d'Emploi Marennes Oléron (Cobemo)...

Mieux répondre aux besoins

En associant tous ces acteurs, la CTG permet une meilleure connaissance des actions de chacun. Un meilleur échange

d'informations entre eux facilitera l'identification des besoins prioritaires des familles et les champs d'intervention à privilégier. Cela permettra également d'adapter les actions à la réalité du territoire, et de mettre en place de nouveaux projets.

À titre d'exemple, il a été décidé d'installer une permanence de la CAF à la Maison des Initiatives et des Services (MIS). Un diagnostic sur les besoins liés à la petite enfance (mode de garde collectif, horaires atypiques...) sera également lancé prochainement. Un plan de formation pour les agents d'accueil des collectivités sera aussi mis en place, pour leur permettre répondre au mieux aux questions des familles.

Les actions menées dans le cadre de la CTG, contribueront à faciliter le quotidien de ceux qui vivent et qui travaillent sur le territoire.



Centre Intercommunal d'Action Sociale
23, rue Dubois Meynardie à Marennes
Tél. 05 46 85 75 43
cias@ccas-marennes.fr

Le CIAS chargé de l'enfance/jeunesse

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la compétence enfance/jeunesse de la CdC est mise en œuvre par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), conformément à la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) de 2015. Sans incidence directe pour les usagers, cette évolution permet toutefois au CIAS d'appréhender de façon plus globale la politique et l'action sociale à destination des familles.



Concilier préservation et développement

Sandra Dobigny est la nouvelle chargée de mission Natura 2000 de la CdC. Mais au fait: Natura 2000 c'est quoi déjà? Et ça concerne qui? Réponses.



DR

Vert & Bleu: Qu'est-ce que Natura 2000?

Sandra Dobigny: Il s'agit d'un réseau européen de sites naturels, reconnus pour la richesse de leur biodiversité. C'est un outil de gestion qui vise à concilier préservation des espèces et développement local.

V&B: Quels sont les secteurs concernés sur notre territoire?

SD: Il y a les marais de Brouage et du nord d'Oléron, et les marais de la Seudre et du sud d'Oléron. Leurs périmètres ont été définis par les acteurs locaux et l'État.

V&B: En quoi ces espaces sont-ils à préserver?

SD: Ils recèlent des espèces rares, qui sont des indicateurs de la qualité environnementale de notre cadre de vie. Les préserver permet d'y pérenniser les activités économiques ou de loisir.



V&B: Quel est ton rôle au quotidien?

SD: J'apporte notamment un appui technique, juridique et administratif à toute personne (publique ou privée) qui exerce une activité en site Natura 2000, afin de l'aider à adapter son projet aux contraintes du milieu.

V&B: Quels sont les avantages pour un porteur de projet?

SD: En adhérant à la charte Natura 2000 il peut être exonéré de Taxe foncière sur les propriétés non bâties et de droits de succession. En signant un contrat Natura 2000, il peut bénéficier d'aides rémunérant le surcoût de gestion engendré. C'est un partenariat gagnant-gagnant.



Natura 2000

Sandra Dobigny

10, rue du Maréchal Foch à Marennes

Tél. 05 46 85 40 21

natura2000@bassin-de-marennes.com

Une entente autour du projet de Parc Naturel Régional

Le 2 février dernier, les présidents des Agglomérations de Rochefort et de Royan, et de la CdC du Bassin de Marennes, ont signé la convention établissant une entente intercommunautaire pour la préfiguration d'un Parc Naturel Régional (PNR) du littoral charentais.



DR

Signature de la convention par Jean-Pierre Tallieu, président de la CARA, Hervé Blanché, président de la CARO, et Mickaël Vallet, président de la CdC du Bassin de Marennes.

Les trois intercommunalités ont ainsi formalisé une dynamique de coopération et de développement concerté, visant dans un premier temps à solliciter la Région Nouvelle-Aquitaine pour le lancement d'une étude d'opportunité quant à la création d'un PNR.

Cette étude devra notamment évaluer la plus-value d'un Parc et sa complémentarité avec les autres dispositifs en place, proposer un périmètre cohérent, et confirmer l'engagement des acteurs du territoire pour un tel projet.

En fonction des résultats de l'étude - qui durera deux ans - la Région Nouvelle-Aquitaine prendra une décision quant au lancement du processus de création d'un PNR.

Instauration de la taxe GEMAPI

La Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence obligatoire de la CdC depuis le 1^{er} janvier 2018. Pour financer son exercice, les élus communautaires ont instauré une taxe.

Le montant des dépenses estimées pour l'année 2018 (études, ingénierie, travaux) s'élève à 408 500 €. Déduction faite des subventions de l'État, de la Région, du Département et de l'Agence de l'eau notamment, il reste 132 400 € à financer, qui le seront grâce à la taxe nouvellement instaurée.

Celle-ci est additionnelle à la Taxe d'habitation, aux Taxes foncières, et à la Cotisation foncière des entreprises. Son montant diffèrera donc selon la situation de chaque foyer et de chaque entreprise. Pour une famille de quatre personnes et propriétaire, il devrait être de l'ordre d'environ 13€ pour 2018.

Le marais de Brouage: site expérimental



Première rencontre inter-sites à Rochefort, entre acteurs des marais.

Les ministères de l'Agriculture et de la Transition écologique ont retenu le marais de Brouage comme site expérimental pour la préservation de l'élevage extensif en zone humide. Cette démarche va permettre aux éleveurs de faire connaître les problèmes auxquels ils sont confrontés au quotidien, et d'exprimer leurs besoins et attentes pour la sauvegarde de leur activité.

A l'origine de cette expérimentation, il y a la publication le 13 juillet 2017 d'un rapport intitulé «Préservation de l'élevage extensif, gestionnaire des milieux humides», commandité par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) et le ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES). Ceux-ci ayant accueilli très favorablement les recommandations que contient le rapport, ils ont donné leur accord pour la mise en œuvre d'une expérimentation conjointe sur trois sites en France : le marais de Brouage, ceux du Cotentin et du Bessin, et ceux de la Baie de Somme et de la plaine maritime picarde.

Échange d'expériences

Une première rencontre s'est tenue le 15 février dernier à Rochefort entre éleveurs, gestionnaires de marais, techniciens et élus des trois territoires, sous l'égide du Forum des Marais Atlantiques, chargé d'animer la démarche au niveau national. La CdC du Bassin de Marennes et l'Agglomération Rochefort Océan, initiatrices du Grand Projet du marais de Brouage, ainsi qu'un collectif représentatif des éleveurs du marais, ont présenté les difficultés rencontrées par l'élevage :

gestion des niveaux d'eau, problèmes d'accès aux parcelles, présence d'espèces exotiques envahissantes, contexte économique défavorable...

Préserver l'élevage pour préserver le marais

Plusieurs réponses à ces problèmes ont été esquissées : la mise en place d'un programme d'entretien du marais et d'un règlement sur la gestion de l'eau, la création d'une Association Foncière Pastorale pour une meilleure gestion locative des parcelles, ou encore le développement des circuits courts de commercialisation.

Parmi les idées fortes défendues : la rémunération des services environnementaux rendus par l'élevage, qui assurerait la pérennité de l'activité et permettrait de maintenir les fonctions à la fois écologiques, hydrauliques et patrimoniales du marais.

Des pistes qui pourraient – comme l'espèrent les éleveurs – faire l'objet d'expérimentations concrètes, avec l'appui des ministères concernés.



«L'élevage contribue à l'entretien du marais au plus grand bénéfice de tous. Assurer sa pérennité va au-delà du seul enjeu économique : c'est une question d'équilibre pour notre territoire».

Jean-Marie Petit, vice-président de la CdC chargé des zones humides.

Le service « Dévéco » conseille et oriente les entreprises

Vous êtes entrepreneur ? Que ce soit pour vous installer, créer, reprendre, développer votre activité, ou pour tout autre question, le service « Développement économique » de la CdC vous conseille et vous oriente vers le(s) bon(s) interlocuteur(s).

Spécifiquement dédié aux entreprises, le service « Dévéco » est la porte d'entrée de tout entrepreneur, quel que soit le secteur d'activité. Il dispose d'une vision globale de l'activité économique sur l'ensemble du Bassin de Marennes et au-delà. Son rôle est de promouvoir le territoire pour favoriser l'installation et le développement des entreprises, productrices de richesse et d'emplois.

Accueil personnalisé

Après un premier contact - qui souvent a lieu par téléphone - vous serez reçu dans les locaux de la CdC ou sur site. Le service « Dévéco » vous aidera notamment à mieux comprendre l'environnement économique et institutionnel dans lequel vous vous trouvez, et vous aidera à formuler vos besoins avant de vous orienter vers le(s) bon(s) interlocuteur(s) qui pourra les approfondir avec vous (accompagnement de projet, demandes d'aides financières, prévisionnel d'activité...).

Parcelles à acquérir en zones d'activités

La CdC poursuit son programme d'extension de Zones d'Activités Économiques, pour favoriser l'installation et le développement des entreprises.

Dans la ZAE Le Riveau à Bourcefranc-Le Chapus, deux lots sont encore disponibles pour accueillir des activités à vocation commerciale.

Dans la future ZAE Omégua au Gua, plusieurs unités commerciales sont également à la vente. Situées en façade de la RD 131 et commercialisées au prix de 60 € HT/m², elles sont destinées à accueillir des surfaces de vente de 300 m² minimum, ne rentrant pas en concurrence avec les commerces de proximité du centre-bourg.

Travail en réseau

Pour vous accompagner au mieux, la CdC a établi des partenariats et des habitudes de travail avec les différents partenaires économiques du territoire : Chambres consulaires, Pôle emploi, Comité de Bassin d'emploi Marennes Oléron (Cobemo), Club d'entreprises, Cigales, Plateforme Initiative 17... Ainsi, que ce soit pour une recherche de foncier ou d'un local, un transfert d'activité, le recrutement de compétences ou la sollicitation d'aides financières, le service « Dévéco » est à même de vous aiguiller.



Service Développement économique
10, rue du Maréchal Foch
Tél. 05 46 85 98 41
deveco@bassin-de-marennes.com

Si vous souhaitez vous installer dans l'une de ces zones ou ailleurs, n'hésitez pas à contacter le service Développement économique de la CdC qui vous accompagnera dans votre projet.

Planning des travaux

ZAE Le Riveau : viabilisation des parcelles, extension et réaménagement de la rue René Normandin.

Début des travaux : fin avril.

Durée : 4 mois.

ZAE Omégua : aménagement complet de la zone et viabilisation des parcelles.

Début des travaux : 16 avril.

Durée : 8 mois.

Les 10 ans du club d'entreprises

Le Club d'entreprises du Pays Marennes-Oléron fêtera ses 10 ans le mardi 19 juin. Rendez-vous est donné à 19h15 à la gare du petit train de Saint-Trojan-les-Bains, qui emmènera les participants à la plage de Gatseau pour un apéro et un repas festifs sur le sable, animés par Bilout.

Conditions de participation au 06 60 62 01 05 - clubentreprisesmarennesoleron@gmail.com
<https://clubentreprisesmarennesoleron.jimdo.com>

Tout savoir sur la création et la reprise d'entreprise

Vous souhaitez créer ou reprendre une activité et vous vous posez de nombreuses questions ? Des réunions gratuites d'information sont organisées pour vous à la Maison des Initiatives et des Services (MIS) à Marennes les :

- 16 mai,
- 27 juin,
- 10 octobre,
- 21 novembre.

d'infos et inscription

Maison des initiatives et des Services
24, rue Dubois Meynardie
17320 Marennes
Tél. 05 79 86 01 50
accueil.mis@marennes-oleron.com



AVRIL

samedi 21
 BOURCEFRANC-LE CHAPUS
LES JOYEUX PETITS SOULIERS
 Ensemble chorégraphique d'enfants accompagné du chœur d'hommes ukrainiens «Orpheus».
 Le Sémaphore - 20h30 - 12 / 8 € -
 07 62 05 22 95

jeudi 26 avril
 MARENNES
BAL TANGO ARGENTIN
 La Bigaille - 21h -
 Gratuit -
 06 37 31 41 76



vendredi 27
 BOURCEFRANC-LE CHAPUS
LE CIRQUE, UNE ACTIVITÉ SANS FRONTIÈRE
 Spectacle réunissant des lycéens d'Espagne, de Marennes-Oléron et d'Italie. Lycée de la Mer -
 14h et 20h - 2 € -
 05 46 85 45 05

samedi 28
 SAINT-JUST-LUZAC
LA COMÉDIE DU LOUVOIS
 Miracle au couvent de Sainte Marie-Jeanne. Salle des fêtes, 9 place André Dublin - 20h30 - 7 € -
 09 81 09 70 63

Pour annoncer gratuitement un événement dans l'agenda des manifestations du pays Marennes-Oléron, pensez à envoyer vos informations à l'Office de Tourisme le plus proche.

MAI

jeudi 3 mai
 MARENNES
LA VIE TRÈSHORRIFIQUE DU GRAND GARGANTUA
 Quatre comédiens reconstituent la vie tumultueuse de Gargantua, gigantesque goinfre des plaisirs de la vie. L'Estran, place Carnot - 20h30 -
 14 / 6,50 € -
 05 46 82 15 15



samedi 5 au dimanche 6
 BOURCEFRANC-LE CHAPUS
À LA DÉCOUVERTE DE LA MUSIQUE MÉDIÉVALE
 Samedi, grand spectacle d'humour médiéval. Dimanche, animations au marché. Le Sémaphore - 8 € -
 06 99 37 84 11

mardi 8
 HIERS - BROUAGE
FOIRE AUX FLEURS ET PRODUITS RÉGIONAUX
 Village de Brouage - Gratuit -
 06 35 96 67 08

jeudi 10
 MARENNES
COURSE DE L'HUÎTRE MARENNES OLÉRON
 Courses à pied. Départs à 9h et 9h30. Place Chasseloup-Laubat -
 15 / 12 / 10 / 8 €

samedi 19 au jeudi 31
 MARENNES, SAINT-GEORGES D'OLÉRON, SAINT-PIERRE D'OLÉRON
MUSIQUES AU PAYS DE PIERRE LOTI
 Pour sa 14^e édition, le festival explore la fascination exercée par le Japon et l'Amérique sur les artistes d'hier et d'aujourd'hui -
 06 73 82 18 95

samedi 19 au lundi 21
 BOURCEFRANC-LE CHAPUS
BIVOUAC MILITAIRE DU XVIII^E SIÈCLE !
 Reconstitution historique en compagnie des soldats. Fort Louvois, port du Chapus -
 10h - 7 € -
 05 46 85 23 22

mardi 22
 MARENNES
MUSIQUES AU PAYS DE PIERRE LOTI
 Récital de musique de chambre. L'Estran, place Carnot - 20h30 -
 06 73 82 18 95

samedi 26
 BOURCEFRANC-LE CHAPUS
DANS L'OMBRE D'ALIÉNOR
 Destins et portraits de femmes. Fort Louvois, port du Chapus -
 21h - 10 € -
 05 46 85 23 22

MARENNES
FAMILY FESTI ZIK
 Ateliers, jeux, musiques, lectures pour les enfants et parents de 14h à 20h au Port de plaisance. Prix libre.
[facebook.com/drolededeMAM](https://www.facebook.com/drolededeMAM)

jeudi 31
 MARENNES
PHILHARMONIQUE OLÉRONAISE
 Sur le thème de l'invitation au voyage. L'Estran, place Carnot -
 21h - Gratuit -
 06 74 91 00 32

JUIN

samedi 2
 BOURCEFRANC-LE CHAPUS
DANSE C^{IE} BALLET ALCYON
 Spectacle de fin d'année de l'école de danse «C^{IE} Ballet Alcyon». Sémaphore - 20h30 - 9 € -
 06 11 44 02 44

SAINT-JUST-LUZAC
PALETS VENDÉENS
 Place Jean Hay, Luzac - 14h - 8 € -
 07 89 66 69 69

samedi 9 au dimanche 10
 BOURCEFRANC-LE CHAPUS
FESTIVITÉS
 110^e anniversaire de la Commune de Bourcefranc-Le Chapus.
www.bourcefranc-le-chapus.fr

dimanche 10
 BOURCEFRANC-LE CHAPUS
PEINDRE ET DESSINER
 9h accueil des participants, 16h restitution des œuvres, 18h remise des prix. Place des Pilotes -
 06 29 60 15 88

mercredi 13 juin
 MARENNES
HÉRITAGES ANTIGONE
 Spectacle sur l'histoire de figures de résistance, dans le cadre des résidences d'artistes francophones en Pays Marennes Oléron. L'Estran, place Carnot -
 20h30 - 10 / 8 / 5 € -
 05 46 85 25 55



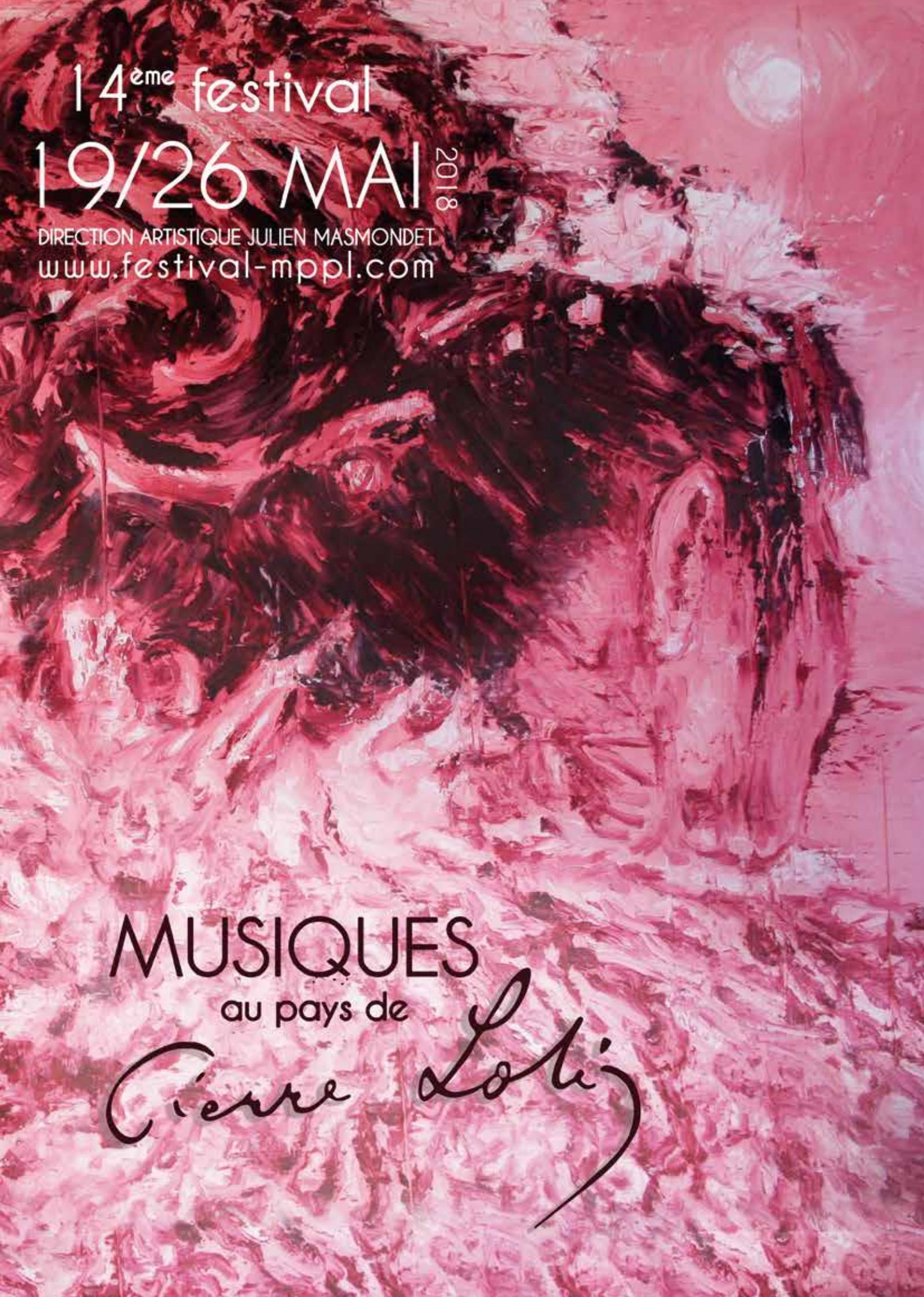
samedi 16 au dimanche 17
 HIERS - BROUAGE
FÊTE HISTORIQUE
 Combats, défilés, démonstrations de métiers, marché médiéval. Clos de la Halle aux Vivres, Brouage - Gratuit -
 06 25 05 19 02



vendredi 29
 BOURCEFRANC-LE CHAPUS
M.A.M.BO.
 Chorale. Le Sémaphore - 20h30 -
 Gratuit - 05 46 75 22 53

samedi 30
 SAINT-JUST-LUZAC
MARCHE GOURMANDE
 12 km en semi-nocturne. Stade -
 18h45 - 12 / 6 € -
 05 46 85 28 33

Vide greniers, braderie, brocante
 BOURCEFRANC-LE CHAPUS
 13/05, 21/05, 10/06
Lotos
 BOURCEFRANC-LE CHAPUS
 22/04, 01/05, 16/06



14^{ème} festival

19/26 MAI 2018

DIRECTION ARTISTIQUE JULIEN MASMONDET
www.festival-mppl.com

MUSIQUES

au pays de

Clermont Lotij